

M. Fox: La Gendarmerie royale s'intéresse de très près aux activités du crime organisé depuis le milieu des années 50. J'ai consulté la Gendarmerie royale à plusieurs reprises au sujet de la Commission d'enquête sur le crime organisé dont ont parlé les députés d'en face. Elle m'a répondu après avoir étudié sérieusement la question que, dans bien des cas, même si une enquête nationale sur le crime organisé pouvait faire un bon spectacle de télévision, ce n'était pas la façon la plus efficace de s'attaquer au crime organisé. On me dit qu'il vaudrait beaucoup mieux procéder à des opérations combinées. J'aimerais vous donner un exemple. A la suite d'opérations combinées des effectifs policiers dans la région de Toronto, il y a plus de 40 mises en accusation depuis quatre mois. La GRC a également participé à la création . . .

Des voix: Règlement.

M. Baker (Grenville-Carleton): S'il veut faire une déclaration, laissons-le faire.

M. Hees: Tourne la page, Francis.

M. Fox: . . . d'un service de renseignements sur les activités criminelles, lequel avait été suggéré par le ministre de la Justice du Québec en 1966. Depuis cette époque, plus de 48 services de police ont collaboré avec le service de renseignements sur les activités criminelles, y compris 22 unités de renseignements de la GRC dans tout le pays. Cela prouve que l'une des plus hautes priorités de la GRC a été et continue d'être la lutte contre le crime organisé dans notre pays.

Des voix: Bravo!

LE CRIME ORGANISÉ—LES MOYENS DE LUTTE

M. Stuart Leggett (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je sais qu'il y a beaucoup de bruit à la Chambre, mais le solliciteur général n'a, de toute évidence, pas entendu ma question. Elle se rapportait à l'allocation des ressources dans la lutte contre le crime organisé. Le ministre n'y a pas répondu. Toutefois, en ce qui concerne la découverte du crime organisé au Canada, je puis assurer au solliciteur général que nous sommes au courant et que la GRC est également au courant. Ce que nous voulons savoir, c'est pourquoi personne n'a rien fait à ce sujet et pourquoi aucune accusation n'a été portée.

Je renvoie donc ma question au ministre de la Justice. En vertu de la loi actuelle sur l'écoute électronique que nous cherchons à modifier, pratiquement tous les crimes que nous avons pu voir lors de cette émission télévisée auraient pu faire l'objet d'un espionnage électronique. Je veux que le ministre dise à la Chambre pourquoi il n'y a pas eu plus d'accusations portées contre les chefs de la mafia, les cinq dragons, et d'autres individus, alors que pendant tout ce temps la GRC pouvait profiter de la loi sur l'écoute électronique?

Des voix: Bravo!

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, mon collègue, le solliciteur général, sera heureux de répondre aux questions précises concernant les cinq dragons.

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Pourquoi n'essayez-vous pas MacEachen? Allan sait tout sur les dragons.

Questions orales

M. Basford: Quant à la deuxième partie de la question, il y a une longue liste—et je serai heureux de fournir une réponse écrite au député—des accusations lancées et des condamnations obtenues par la GRC au cours, disons, des quatre dernières années. Elles sont très nombreuses. Le député de New Westminster sait très bien que les activités de la sous-section chargée de l'application coordonnée de la loi en Colombie-Britannique, dont la GRC est un membre actif, ont permis depuis deux ans d'incriminer des trafiquants de drogue, des importateurs d'héroïne et d'autres coupables d'infractions concernant la drogue. On a réussi à démembrer leurs réseaux et à poursuivre les responsables devant les tribunaux, et ce, grâce au travail efficace de la police. Depuis trois ans, le Parlement a été saisi des rapports de la Gendarmerie royale et des autres forces policières, et ces dernières seront mieux en mesure de lutter contre le crime organisé si nous adoptons certaines modifications à la loi actuelle.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE D'ADOPTER DES MESURES EN VUE DE
RESTREINDRE L'IMPORTATION DE VOLAILLE AFIN DE
PROTÉGER LES PRODUCTEURS

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, avec votre permission on pourrait laisser le domaine de la canaille et parler de la volaille.

Ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances. Étant donné que la Fédération des producteurs de volaille du Québec se plaint amèrement du fait que le Canada importe beaucoup de volaille des États-Unis et que cela risque de compromettre l'industrie de l'élevage de la volaille, le ministre pourrait-il dire s'il a pris connaissance d'un télégramme qui lui aurait été adressé par la Fédération des producteurs de volaille du Québec, demandant l'intervention du ministre pour établir des mesures de protection en faveur des producteurs de volaille afin de protéger leur industrie, et si oui, quelle a été la réponse donnée à ce télégramme?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai eu des discussions avec mon collègue le ministre de l'Agriculture sur la question des marchés de volaille et je crois qu'il sera en mesure de faire une déclaration dans quelques jours à ce sujet.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, étant donné la réponse que le ministre vient de donner et l'anxiété dans laquelle vivent les éleveurs, l'honorable ministre pourrait-il préciser à la Chambre quelle a été la réponse donnée au télégramme reçu, afin que nous puissions, de notre côté, donner des renseignements à ceux qui, ce qui est bien logique, s'adressent à nous en notre qualité de députés, et ainsi les éclairer et leur donner un peu de confiance?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je prends la question comme préavis pour mon collègue, à qui je demanderais en même temps de donner une réponse à l'honorable député.